

encore achevés se sont établis à environ 54 millions. Les plus récents travaux ont eu principalement trait à la construction des cinq tunnels de dérivation de la rivière et aux aménagements qui s'y rapportent. En plus de payer 75 p. 100 des frais de construction du barrage, le gouvernement fédéral fournit tous les services de génie, d'administration et de surveillance.

*Entreprise d'assèchement de la région de la rivière Saskatchewan.*—On s'est longtemps demandé s'il serait possible d'assécher, pour fins agricoles, environ 1,500,000 acres de terre du delta de la rivière Saskatchewan, entre les rapides Tobin, en Saskatchewan, et le lac des Cèdres, au Manitoba. En vertu d'un accord intervenu au début de 1953 entre le gouvernement fédéral et celui du Manitoba, la construction des ouvrages destinés à la protection de la région contre les inondations et au drainage des terres a été lancée en vue d'assécher environ 100,000 acres dans une zone, dite Pasquia, près du Pas. Le gouvernement fédéral assume les frais de construction des principaux ouvrages de protection et de drainage, et le gouvernement provincial se charge des frais de colonisation, d'entretien des ouvrages et de drainage d'intérieur. Un quart des terres asséchées serviront au rétablissement des agriculteurs déplacés des régions arides et le reste sera vendu, 75 p. 100 des recettes allant au gouvernement fédéral à titre de remboursement partiel des dépenses de construction. La construction a été terminée en 1960 et les travaux ont été officiellement transférés à la province du Manitoba pour aménagement intérieur et colonisation.

*Escarpement nord-ouest et entreprise d'assèchement d'Interlake.*—Aux termes d'un accord conclu entre le gouvernement fédéral et celui du Manitoba, des entreprises mutuellement acceptables pour fins de contrôle des inondations et d'assèchement des terres dans les régions de l'escarpement nord-ouest, et d'Interlake, au Manitoba, peuvent être exécutées suivant un partage des frais, l'Administration du rétablissement agricole des Prairies fournissant des services de génie au besoin. Au début, les travaux entrepris en vertu de cet accord comprenaient de vastes enquêtes et des travaux d'assèchement dans les régions de Riding, Duck et Porcupine Mountain et le bassin de la rivière Whitemud, où les inondations et l'érosion ont gravement ravagé 252,000 acres de riches terres agricoles. Les travaux comportent le curage et l'endiguement des cours d'eau, la protection des rives contre l'érosion et le redressement du lit des cours d'eau au moyen de résections de méandres et de dérivations. Depuis 1958, les travaux dans cette région se sont limités surtout aux relevés des eaux d'amont du ruisseau Wilson. Dans la région Interlake, les travaux d'assèchement ont eu trait à des entreprises sur les rivières Fairford et Icelandic, respectivement; ces travaux sont terminés.

*Entreprise de la rivière Assiniboine.*—Le long de la rivière Assiniboine, entre Portage-la-Prairie et Headingley, au Manitoba, les agriculteurs et les agglomérations vivent depuis des années sous la menace d'inondations qui, souvent, ont causé de lourds dégâts aux terres, aux bâtiments et aux propriétés riveraines. En 1950, la charge des travaux de protection contre les inondations dans cette région, exécutés par le ministère fédéral des Travaux publics, a été transmise au ministère fédéral de l'Agriculture, sous la direction de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies, et les travaux ont, depuis, comporté surtout la construction de digues et l'amélioration des chenaux. Cependant, à la suite de relevés récents, un accord a été signé entre le gouvernement fédéral et celui du Manitoba, en 1962, en vue de construire un important barrage de régularisation et de conservation des eaux sur la rivière Assiniboine, près de son confluent avec la rivière Shell. Ce barrage aura une hauteur de 75 pieds et créera un bassin long de 40 milles, d'une capacité d'emmagasinement de 430,000 acres-pieds.

*Réservoir du lac Buffalo Pound.*—Le lac Buffalo Pound, en Saskatchewan, a été aménagé pour fournir de l'eau, à des fins agricoles, dans le bas de la vallée de Qu'Appelle, ainsi que pour fournir de l'eau aux villes de Regina et Moose Jaw. La quantité d'eau du lac, toutefois, ne suffit pas toujours à répondre à ces besoins et il faut y ajouter de l'eau tirée de la Saskatchewan-Sud. A cette fin, le gouvernement du Canada a construit un système de pompes sur la rivière, près d'Elbow, afin d'élever l'eau au-dessus d'une hauteur de terrain dans la vallée de Qu'Appelle d'où elle peut être transportée, par voie d'une série de canaux